

CAISSE REGIONALE DE
CREDIT AGRICOLE MUTUEL ALPES PROVENCE
RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
30 JUIN 2010

Société Coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit,
Société de courtage d'assurance, immatriculée au
Registre des intermédiaires en assurance sous le N° 07019231
Siège Social : 25 chemin des trois cyprès 13097 Aix en Provence
Immatriculée au RCS Aix en Provence 381 976 448

(Ayant fait l'objet d'un examen limité)

Examinés par le Conseil d'administration de
La Caisse Régionale Alpes Provence
En date du 27 juillet 2010

SOMMAIRE

RAPPORT ACTIVITE SEMESTRIEL	5
I. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS	5
II. RESULTATS CONSOLIDES	5
III. STRUCTURE FINANCIERE	6
IV. RESULTATS PAR SECTEURS ACTIVITE	6
V. FACTEURS DE RISQUES	7
RISQUE DE CREDIT	7
RISQUES DE MARCHE	10
GESTION DU BILAN	11
RISQUES OPERATIONNELS	13
RISQUES DE NON-CONFORMITE	14
COMPTES CONSOLIDES RESUMES	16
CADRE GENERAL	16
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	17
COMPTE DE RESULTAT	17
RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	18
BILAN ACTIF	19
BILAN PASSIF	20
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	21
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	22
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES	23
1. PRINCIPES ET METHODES APPLICABLES DANS LE GROUPE	23
2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION – PARTIES LIEES	25
2.1. Evolutions du périmètre de consolidation de l'exercice	25
2.2. Principales opérations externes réalisées au cours du semestre	26
2.3. Parties liées	26
3. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	27
3.1. Produits et Charges d'intérêts	27
3.2. Commission nettes	27
3.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	28
3.4. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	29
3.5. Produits et charges nets des autres activités	30
3.6. Charges générales d'exploitation	30
3.7. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	30
3.8. Coût du risque	31
3.9. Gains ou pertes nets sur autres actifs	31
3.10. Impôts	32
3.11. Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	32
4. INFORMATIONS SECTORIELLES	33
5. NOTES RELATIVES AU BILAN	34
5.1. Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat	34
5.2. Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente	35
5.3. Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle	35
5.4. Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers	37
5.5. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle	37
5.6. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	39
5.7. Immeubles de placement	39
5.8. Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)	39
5.9. Provisions	40
5.10. Capitaux propres	40

6.	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE	42
7.	RECLASSEMENTS D'INSTRUMENTS FINANCIERS.....	43
8.	JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS	43
8.1.	<i>Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût.....</i>	<i>43</i>
8.2.	<i>Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur.....</i>	<i>43</i>
9.	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A FIN DE LA PÉRIODE INTERMÉDIAIRE	44
10.	PERIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 30 JUIN 2010	44
	ATTESTATION DU RESPONSABLE DE L'INFORMATION	45
	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	46

RAPPORT ACTIVITE SEMESTRIEL

I. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

a. Changements de principes et méthodes comptables

1. Application du référentiel IAS/IFRS

Les comptes consolidés semestriels condensés sont établis conformément aux normes IAS/IFRS telles que décrites dans la note 1 de l'annexe aux états financiers.

2. Changements de méthode comptable

Aucun changement de méthode comptable n'a été effectué sur la période.

b. Evolution du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation des comptes du Groupe Alpes Provence a évolué par rapport au 31 décembre 2009. Deux nouveaux fonds dédiés ont été créés en juin 2010 :

Fonds dédié CAP ACTIONS 2 : Ce fonds est doté d'un capital total de 30.010.000 € dont 30.000.000 € détenus par la Caisse Régionale Alpes Provence

Fonds dédié CAP OBLIGATAIRE : Ce fonds est doté d'un capital total de 30.010.000 € dont 30.000.000 € détenus par la Caisse Régionale Alpes Provence

II. RESULTATS CONSOLIDES

a. une activité commerciale qui poursuit son développement

En M€	30/06/09	30/06/10	% EVOL.
Encours de collecte	14 533	15 299	+5,3%
Encours de crédit	10 794	10 892	+0,9%

Dans un contexte de fort ralentissement de l'investissement des entreprises, les encours de crédits de la Caisse Régionale Alpes Provence (départements 05, 13 et 84) évoluent de 0,9% sur 12 mois. Cependant, avec un volume de réalisations cumulées atteignant 503 M€, en progression de 34% par rapport au premier semestre 2009, les encours de financement de l'habitat progressent de 3,4%. Globalement, les réalisations de nouveaux crédits atteignent 797 Millions d'Euros sur le 1^{er} semestre 2010 et témoignent de l'engagement de la Caisse Régionale dans le soutien à tous les acteurs de l'économie régionale.

L'évolution de la collecte a été plus favorable avec des encours qui affichent une progression de + 5,3 %, particulièrement marquée sur la collecte monétaire, l'assurance Vie et les valeurs mobilières avec également une reprise de la collecte Epargne logement.

Le déploiement des offres assurance se poursuit à un rythme soutenu avec un portefeuille de contrats d'assurance des biens et des personnes qui progresse de +12,2 % sur un an.

b. Des résultats financiers qui se renforcent

Au 30 juin 2009 (base consolidée)	M€	Évolution sur un an
Produit Net Bancaire	225,1	+6,1%
Charges de fonctionnement	109,6	+0,1%
Résultat Brut d'exploitation	115,5	+12,4%
Résultat Net Consolidé	58,3	+31,3%

Dans un environnement économique toujours dégradé, le Produit Net Bancaire du Crédit Agricole Alpes Provence s'établit à 225,1 Millions d'Euros, en progression de +6,1%.

La croissance du PNB d'Activité est soutenue par la marge d'intermédiation qui bénéficie d'une gestion active du refinancement et d'un effet favorable lié à la courbe des taux, ainsi que par l'activité commerciale et l'équipement de la clientèle en produits et services bancaires et assurances. La marge issue du compartiment fonds propres contribue positivement au PNB notamment par les revenus récurrents issus du portefeuille de titres d'investissement.

Avec des charges de fonctionnement bien maîtrisées qui se stabilisent (+0,1% sur un an), la progression du Résultat Brut d'exploitation est de +12,4% par rapport à l'année dernière.

Le coût du risque crédit reste encore sur des niveaux élevés bien qu'en recul par rapport au 1^{er} semestre 2009. Le taux de créances douteuses et litigieuses s'élève à 3,53 % des encours, avec un taux de couverture global de 71,69%. La Caisse Régionale poursuit également sa politique de provisionnement avec le renforcement de ses provisions filières en complément des provisions affectées. Le résultat net consolidé après impôts atteint 58,3 millions d'euros en augmentation de 31,3%.

III. STRUCTURE FINANCIERE

a. Les Fonds propres

Les capitaux propres, part du groupe, s'élèvent au 30 juin 2010 à 1.651,8 millions €. Ils enregistrent depuis le 1^{er} janvier 2010 une progression de plus de 65,4 millions €. Les principales variations à l'origine de cette évolution, telles que décrites dans le tableau de variation des capitaux propres des états financiers consolidés, sont constituées de l'effet de la distribution du résultat 2009 (soit -13,7 millions €), de la variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente (soit -6,7 millions €), de l'augmentation de capital des Caisses Locales, soit (+ 27,6 millions €), et de la constitution du résultat semestriel, (soit + 58,2 millions €).

b. Les parties liées

Voir Notes 2 des états financiers semestriels.

IV. RESULTATS PAR SECTEURS ACTIVITE

La Caisse Régionale Alpes Provence exerce son activité dans le secteur de la banque de détail de proximité en France. Les tableaux de formation du résultat ne sont donc pas ventilés selon d'autres critères.

V. FACTEURS DE RISQUES

La gestion des risques, inhérente à l'exercice des activités bancaires, est au cœur du dispositif de contrôle interne du Crédit Agricole Alpes Provence, mis en œuvre par tous les acteurs, intervenants de l'initiation des opérations jusqu'à leur maturité finale.

L'organisation, les principes et outils de gestion et de surveillance de ces risques sont décrits de manière détaillée au sein du document de référence 2009, dans le chapitre consacré aux facteurs de risques du rapport de gestion (pages 9 à 20).

Les principales catégories de risques auxquels le Crédit Agricole Alpes Provence est exposé sont : les risques de crédit, les risques de marché (risque de taux, de change, de prix), les risques structurels de gestion du bilan (risque de taux d'intérêt global, risque de change, risque de liquidité).

La description de ces risques et les principales évolutions constatées sur le premier semestre 2010 est présentée ci-dessous.

Cette information fait partie intégrante des comptes consolidés intermédiaires résumés de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Alpes Provence au 30 juin 2010. A ce titre elle est couverte par le rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle.

Par ailleurs, des informations complémentaires sont fournies concernant les risques opérationnels, les risques juridiques et les risques de non-conformité.

RISQUE DE CREDIT

Un risque de crédit se matérialise lorsqu'une contrepartie est dans l'incapacité de faire face à ses obligations et que celles-ci présentent une valeur d'inventaire positive dans les livres de la Caisse Régionale. Cette contrepartie peut être une banque, une entreprise industrielle et commerciale, un Etat et les diverses entités qu'il contrôle, un fonds d'investissement ou une personne physique. L'engagement peut être constitué de prêts, titres de créances ou de propriété ou contrats d'échange de performance, garanties données ou engagements confirmés non utilisés.

1 Principales évolutions

En 2009, la crise économique a touché la zone de chalandise de la Caisse régionale. Son impact a généré une forte dégradation des risques crédits. La Caisse régionale étant fortement présente sur le secteur de l'immobilier, la dégradation du risque constatée se situait principalement sur le secteur de l'habitat et de la promotion immobilière. Sur le premier semestre 2010, cette dégradation s'étend au marché des professionnels et aux grandes entreprises, en particuliers dans le cadre de financements de haut de bilan.

1.1 Objectifs et politique

Face à ce constat, la Caisse régionale se dote d'une nouvelle politique d'octroi de crédit. Cette politique a été validée par le Conseil d'Administration. Elle a pour objectif d'assurer le développement sécurisé du crédit (crédits sur nos territoires, crédits pour générer des flux et de l'activité).

Formalisée dans un seul document synthétique et simplifié, la politique définit les éléments de la stratégie risque :

- Les grands principes : usage Bâle II, délégation, garanties,
- Les règles d'octroi (et les interdictions) : Principe de territorialité, éligibilité des clients, notation systématique et constitution des groupes de risque, opérations de crédit, rentabilité, limites,
- La politique risque par marché.

Parallèlement, les règles d'instruction ont été revues pour être en cohérence avec cette nouvelle politique. Le respect de ces règles est obligatoire et s'impose à tous (les cas de dérogation sont prévus dans la politique).

Cette politique annule et remplace les anciennes politiques qui étaient déclinées par marché ou par structure.

Dans le cadre de cette nouvelle politique, la Caisse régionale met en œuvre des limites et des règles d'octroi plus limitatives.

Les principales modifications relatives aux limites (en encours consolidés) portent sur :

Les syndicats qui passent d'un montant maximum de 50 M€ à 15 M€

Les collectivités publiques qui passent d'un encours maximum de 150 à 100 M€

La mise en place de limites sectorielles nouvelles (Photovoltaïque)

Les critères plus sélectifs mis en place contribuent à la sécurisation de notre développement, en particuliers :

Domiciliation obligatoire des loyers sur le locatif, inscription au budget pour les collectivités publiques, plus de locatif et plus de financements habitat hors France pour les Non résidents, Exclusion pour les professionnels et entreprises du financement de la seule société holding sans relation bancaire avec une société d'exploitation liée

Exclusion des interventions en capital en haut de bilan.

En parallèle, la Caisse régionale a poursuivi son effort de provisionnement en constituant des provisions pour les filières les plus sensibles : Professionnels de l'immobilier, Court terme relais, Habitat locatif, Pharmacies, LBO, soit un montant global à fin juin de 61.6 M€.

2. Gestion du risque

1.1. Organisation et dispositif de suivi

La création d'un service de Contrôle Central des Risques contribue à l'amélioration de notre risque de crédit grâce à trois types d'action :

- Formulation d'un avis risque indépendant, lors de l'attribution des financements, sur les dossiers de la banque Entreprise sur le premier semestre 2010, qui sera élargi dès septembre 2010 aux dossiers de la Promotion Immobilière.
- Constitution et diffusion d'un ensemble de tableaux de bord et d'indicateurs de risque permettant de suivre de façon mensuelle les divers éléments constitutifs de notre risque global et intégrant les notions Bâle II (EAD, défaut et sensibles).
- Mise en place de revues de portefeuilles formalisées sur l'ensemble des marchés en collaboration avec les services gestionnaires

En complément, certains processus de décision ont été modifiés afin d'améliorer l'expertise de l'analyse : Sollicitation du marché de l'Agriculture sur les dossiers des coopératives gérées à la Direction des Entreprises, avis du service Promotion immobilière sur les dossiers Collectivité Publiques relatif à une opération de promotion immobilière

1.2. Méthodologie et Systèmes de mesure

La Caisse Régionale exclue de son circuit de distribution du crédit les entreprises refusant de communiquer ses éléments financiers (bilan).

L'ensemble des clients CAP fait l'objet d'une notation systématique, la constitution de groupes de risque consolidés est en cours de déploiement au travers de la mise en place de l'outil Workflow Tiers et Groupes. Il s'agit d'un préalable indispensable à toute analyse de demande de financement.

2. Exposition

Les limites

En complément des limites réglementaires (grands risques), la Caisse régionale a décliné des limites d'encours de risque brut par contrepartie en fonction du marché et de la note :

- 100 M€ en encours bruts maxi sur les collectivités publiques et assimilées
- 25 M€ en encours bruts maxi sur le marché des Entreprises
- 6 M€ en encours bruts maxi sur la Promotion immobilière
- 5 M€ en encours bruts maxi sur les Agri et les Pros
- 2,5 M€ en encours privés bruts maxi sur les Particuliers

Toute dérogation doit être décidée par le Comité des Prêts

2.1. Concentration

Exposition maximale

en milliers €	Sources/ Notes comptes semestriels	30/06/2010	31/12/2009
Actifs Financiers à la Juste valeur par résultat (hors titres à revenu variable et actifs représentatifs de contrat en unités de compte)	5.1	10 772	12 054
Instruments dérivés de couverture	Bilan actif	177 447	103 506
Actifs disponibles à la vente (hors titres à revenus variables)	5.2	482 758	380 258
Prêts et créances sur les établissements de crédits (hors opérations internes)	5.3	220 641	203 034
Prêts et créances sur la clientèle	5.3	10 720 454	10 675 676
Actifs financiers détenus jusqu'à échéance	Bilan actif	298 147	299 406
Exposition des engagements de bilan (nets de dépréciation)		11 910 219	11 673 934
Engagements de financement donnés	6	1 103 376	1 201 851
Engagements de garantie financière donnés	6	178 823	223 906
Provision - Engagements par Signature	5.9	-1 185	-2 614
Exposition des engagements hors Bilan (nets de provisions)		1 281 014	1 423 143
TOTAL EXPOSITION NETTE		13 191 233	13 097 077

3.1.1 Diversification par zone géographique

La Caisse régionale de Crédit Agricole Alpes Provence exerce en France le métier de banque de proximité.

Principe de territorialité : La Caisse Régionale ne finance que des clients et des prospects situés sur son territoire (domicile ou travail) et/ou des opérations sur son territoire. Elle applique le droit de suite

3.1.2 Exposition par agent économique

Les secteurs d'activité suivant sont explicitement exclus de nos processus de distribution du crédit

Financement de secteurs ou d'activités présentant un risque élevé de blanchiment ou d'image :
 discothèques et activités de nuit, casinos, maisons de jeux, distribution de vidéos, forains, négoce de ferraille, salles de sport ;
 Les entreprises ne fournissant pas de bilan (hors entreprises au forfait et création) ;
 CF Note annexe N° 5.3 Comptes semestriels

3. Coût du risque

Le coût du risque au 30 juin 2010 est inférieur à celui observé un an auparavant. Le taux de Créances Douteuses litigieuses en capital passe de 3,02% en décembre 2009 à 3,53% en Juin 2010. Le taux de couverture en capital accuse pour sa part un retrait passant de 69,04 % en décembre 2009 à 68,43% en juin 2010. La Caisse Régionale a également renforcé le niveau des provisions collectives et filière, celles-ci passant de 109 millions € fin 2009 à 122,7 millions € au 30 juin 2010.

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Dotations aux provisions et aux dépréciations	-126 669	-259 288	-119 630
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	-107 130	-195 965	-111 127
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs			
Engagements par signature	-89	-2 917	-116
Risques et charges	-19 450	-60 406	-8 387
Reprises de provisions et de dépréciations	85 128	159 850	64 223
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	69 795	147 089	57 425
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs	0	43	
Engagements par signature	2 767	2 300	
Risques et charges	12 566	10 418	6 798
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	-41 541	-99 438	-55 407
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement			
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	-485	-843	-467
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables dépréciés		-16 275	
Récupérations sur prêts et créances amortis	794	2 765	1 272
Décotes sur crédits restructurés	-9		
Pertes sur engagements par signature			
Autres pertes	-402	-104	
Coût du risque	-41 643	-113 895	-54 602

I. Perspectives d'évolution et incertitudes pour le second semestre 2010

Le second semestre 2010 ne marquera probablement pas d'amélioration significative du risque, compte tenu de l'absence de réelle visibilité d'une reprise sur le marché des professionnels et d'une situation stable sur le marché de l'immobilier.

RISQUES DE MARCHE

Le risque de marché représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan de l'entreprise, par des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la

variation des paramètres de marché, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions, le prix des matières premières, ainsi que leur volatilité implicite.

La Caisse Régionale est exposée au risque de marché sur des éléments de son portefeuille de titres et de dérivés lorsque ces instruments sont comptabilisés en juste valeur (au prix de marché). On distingue le trading book et le banking book. Le trading book se définit principalement par rapport aux articles 292 à 303 de l'arrêté du 20 février 2007 relatif aux exigences de fonds propres applicables aux établissements de crédit (Bâle 2).

La Caisse Régionale est principalement soumise au risque de marché sur le banking book* qui se traduit par un impact sur les fonds propres. La valeur de marché au 30/06/10 était de 583,9 M€ dont 27 M€ de plus-values latentes et 1,2 M€ de moins-values latentes.

Concernant le trading book, la valeur de marché au 30/06/10 était de 10,8 M€.

* Les titres comptabilisés en AFS mais ayant un caractère stratégique pour la Caisse Régionale et conservés dans une optique de détention à long terme ne sont pas intégrés au banking book présenté ci-dessus. Au 30/06/10, ces titres représentaient 599,5 M€ dont 496,7 M€ d'actions SAS La Boétie.

Le suivi des risques de marché, tant sur le banking book que sur le trading book est effectué avec une approche en VaR paramétrique via l'outil e-VaRisk développé par la Recherche de Crédit Agricole Asset Management.

La Caisse Régionale utilise un dispositif de limites pour encadrer le risque de marché validé annuellement par le Conseil d'Administration.

Limites globales :

Seuil d'alerte en cas de contre-performance annuelle sur le banking book* + trading book égale à 1% des fonds propres consolidés prudentiels nets du 31/12/09, soit 1% de 983 M€, soit 9,83 M€.

Suivi d'un scénario catastrophe : -20% sur marché actions, -10% sur la gestion alternative, baisse de 2,5% du monétaire dynamique, hausse de 2% des taux longs. L'impact potentiel maximum en cas de réalisation de ce scénario est plafonné à 30 M€.

Limite de perte individuelle par ligne :

Seuil d'alerte sur chaque valeur du trading book et du banking book : si la valorisation baisse de 10% par rapport à sa valeur de début d'année, une alerte est communiquée au Comité de Trésorerie pour analyse quant au maintien de la position concernée.

Sensibilité au risque de marché au 30/06/10

Banking book* :

VaR 99% à 1 mois = 10,5 M€

Baisse des plus-values latentes = 23 M€

Trading book :

VaR 99% à 1 mois = 0,6 M€

Baisse des plus-values latentes = 1,5 M€

GESTION DU BILAN

Risque de taux d'intérêt global

La Caisse Régionale est soumise au risque de taux d'intérêt global (RTIG) sur l'ensemble de son bilan et de son hors bilan (hors trading book).

La gestion du risque de taux vise à protéger la valeur patrimoniale de l'entreprise du risque de perte d'une partie de la marge d'intermédiation liée à l'inadéquation entre les emplois et les ressources en terme de durée et de nature de taux. Elle vise également à optimiser la marge d'intérêt.

Suite à la décision du Conseil d'Administration du 6 janvier 2009, l'outil groupe Cristaux 2 est utilisé pour calculer mensuellement le risque de taux.

Ce modèle vise à mesurer la sensibilité au risque de taux via une approche statique à taux fixe. La Caisse Régionale utilise un dispositif de limites pour encadrer ce risque revu annuellement par le Conseil d'Administration.

Les limites 2010 visent à plafonner l'impact d'un choc de taux de +/- 200 BP appliqué à l'ensemble de l'exposition (c'est-à-dire sur 30 ans) et donne lieu au calcul d'une valeur actualisée de l'impact sur 30 ans appelée VAN à 30 ans.

De même, ce choc est aussi appliqué à l'exposition des 12 prochains mois et donne lieu au calcul d'une valeur actualisée de l'impact sur les 12 mois glissants appelée VAN à 12 mois.

Les limites fixées respectent des ratios de prudence en termes de fonds propres prudentiels nets, PNB et RBE tels que :

Impact de +/-200bp sur VAN30A < 10% des Fonds Propres prudentiels nets

Impact de +/-200bp sur VAN12M < 10% du RBE prévisionnel de l'année

Impact de +/-200bp sur VAN12M < 10% du ratio RBE / PNB prévisionnels de l'année

Du fait d'un accroissement des actifs à taux fixe plus rapide que celui des passifs à taux fixe généré par la reprise de l'activité crédits et des choix de gestion, la Caisse Régionale connaissait au 30/06/10 une légère exposition court terme à la hausse des taux visant à bénéficier de la forte pente de la courbe des taux d'intérêt. Concernant l'exposition au risque de taux à moyen et long terme, le risque à la hausse des taux a été réduit au cours du semestre via la mise en place de swaps emprunteurs de taux fixe.

Concernant le 2nd semestre 2010, l'objectif de la Caisse Régionale est de maintenir son exposition au risque de taux dans les limites arrêtées par son Conseil d'Administration. Pour cela, elle pourra avoir recours à des actions bilancielle (refinancement par avances globales à taux fixe, émission de DAT moyen terme à taux fixe). En cas de nécessité, la Caisse Régionale disposera aussi de la possibilité de mettre en place des swaps de couverture.

Risque de change

La Caisse Régionale Alpes Provence ne porte aucun risque de change significatif.

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité se matérialise lorsque la Caisse Régionale ne dispose pas des ressources suffisantes pour adosser ses emplois. L'exposition au risque est mesurée par le Coefficient de liquidité (ratio réglementaire à un mois) de la Caisse Régionale. Chaque Caisse Régionale doit respecter ce ratio réglementaire. Crédit Agricole SA, en tant qu'Organe Central du Groupe assure la liquidité (et la solvabilité) des entités du Groupe.

En complément du ratio réglementaire, le Groupe Crédit Agricole utilise un système de contrôle de la liquidité dit de « liquidité court terme » destiné à contenir l'exposition du Groupe Crédit Agricole au marché interbancaire à horizon 1 an, basé sur l'analyse que le risque de liquidité à court terme est le principal risque de liquidité auquel une banque est exposée. L'approche consiste avant tout à mesurer les cash-flows susceptibles d'entrer et de sortir de chaque entité à horizon d'un an et de s'assurer que le solde est constamment positif.

Cette méthodologie est déclinée au niveau de chaque Caisse Régionale.

L'objectif de cette approche est d'assurer un bon niveau de liquidité au Groupe Crédit Agricole même durant une période très dégradée du marché interbancaire d'un an. En cas de dépassement de cette limite court terme, des refinancements moyens termes sont alors mis en place afin de respecter cette limite.

Concernant la liquidité moyen/long terme, la gestion de celle-ci vise à mettre en place un profil de refinancements par le marché à moyen terme réaliste et sécurisé, au moins en situation normale de marché. L'objectif étant de s'assurer que le Groupe Crédit Agricole n'aura pas de besoins de liquidité sur une année donnée supérieurs à ce qu'il est en mesure de lever sur le marché. De manière opérationnelle, cette approche conduit à allonger la durée des emprunts de liquidité au fur et à mesure que les besoins augmentent (et inversement) afin de limiter la rotation annuelle de ces emprunts à un niveau calibré comme étant prudent.

Cette approche est déclinée au niveau de chacune des Caisse Régionales

La politique de gestion de la liquidité de la Caisse Régionale se concrétise principalement par une politique de collecte auprès de sa clientèle. Au-delà de ses ressources clientèle, la Caisse Régionale recourt à des refinancements à taux de marché auprès de Crédit Agricole SA. sous plusieurs formes : Compte Courant de Trésorerie, Emprunts en blanc (de 1 semaine à 10 ans) et Avances globales (en fonction des prêts moyen long terme distribués). La Caisse Régionale recourt aussi à des émissions de Titres de Créances Négociables sur le marché interbancaire. L'encours d'émissions actives au 30/06/10 est de 560,25 M€.

Au 30/06/10, le coefficient de liquidité du Crédit Agricole Alpes Provence s'établit à 193% contre 130% au 31/12/09.

Perspectives d'évolution et incertitudes pour le second semestre

Bien que des opérations visant à optimiser la structure financière de son bilan via le raccourcissement d'une partie de ses refinancements de marché aient été réalisées au cours du 1^{er} semestre 2010, la Caisse régionale n'a pas épuisée tout son potentiel de refinancement à court terme. Avec le maintien d'une forte pentification de la courbe des taux d'intérêts, le financement d'une partie des ambitions de développement crédits au cours du 2nd semestre pourra être effectué via ce levier, ce qui permettra d'améliorer le compartiment intermédiation du compte d'exploitation.

RISQUES OPERATIONNELS

I. Description – Définition

Le risque opérationnel correspond au risque de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'évènements extérieurs, risque juridique inclus mais risques stratégique et de réputation exclus.

Le dispositif de mesure avancée des risques opérationnels du Groupe Crédit Agricole, qui est celui déployé au sein de la Caisse régionale, a été homologué par la Commission bancaire (homologation donnant autorisation à partir du 1er janvier 2008).

II. Principales évolutions et/ou actions

1. Organisation et dispositif de surveillance des risques

Au cours du 1^{er} trimestre 2010 l'exercice de cartographie 2009 s'est fait dans le contexte particulier de la mise en place du logiciel EUROP@ avec la reprise de la cartographie 2007.

Conformément à la politique de révision en vigueur à la Caisse Régionale Alpes Provence, la campagne 2009 a été une cartographie complète formalisée dans l'outil Europ@.net : 103 processus, 491 événements de risques pour un montant moyen de risques récurrents de 14 322 K€. Il a été identifié 18 événements de risques jugés majeurs (Risque récurrent > 100 K€ et maîtrise - ou --). Le rapprochement Plan de contrôle et Cartographie est en cours.

Au cours du semestre, la collecte de risques opérationnels reste stable ; le rapport des risques opérationnels purs par rapport au Produit Net Bancaire d'Activité s'élève à 0,92%.

Nous avons été impacté par une forte augmentation des attaques de notre parc de GAB depuis le début d'année 2010. Ces dégâts ont généré sur le 1^{er} trimestre 2010 114 K€ de pertes brutes.

Les moyens de paiement concentrent les principaux foyers de pertes en terme de risques opérationnels.

Les plans d'action en cours concernent les dossiers suivants

- Sur les fraudes cartes allongement des jours et plages horaires de fonctionnement de la plateforme de traitement des alertes sur cartes bancaires. Les règles d'alertes et de plafonds des cartes ont été revues.
- Pour les fraudes sur faux billets, nous poursuivons la généralisation du recyclage à l'aide du matériel qui permet le tri et la détection des faux billets : 190 points de vente CAP sont maintenant équipés de matériels permettant de recycler les coupures remises par nos clients, dans le respect des normes fixées par la BCE.
- Pour les fraudes par détournement d'attention, des équipements visant à sécuriser nos espaces libre-service et à gêner l'activité des fraudeurs sont mis en place.
- Concernant la Gestion des Opérations sur titres (OST), afin d'éviter le retard dans le traitement des ordres, les clients sont orientés sur les canaux téléphone ou internet.

RISQUES DE NON-CONFORMITE

Evaluation des risques de non-conformité

Risques majeurs identifiés	Plan d'action 2010	Fin prévue des actions
Réglementation Marchés d'Instruments Fin.	Mise en place de nouveaux contrôles	31/12/2010 En cours
Mise en conformité des dossiers clients	Réaliser le suivi de cette opération	31/12/2010 En cours

Appréciation des risques majeurs et présentation succincte des dispositifs d'encadrement et de couverture

Réglementations AMF et Code Monétaire et financier

A/ La mise en oeuvre de la directive MIF pour les personnes physiques et morales détentrices d'un contrat titres a conduit la Caisse régionale Alpes Provence à :

Mettre en place une nouvelle convention de compte titre conforme à l'évolution de la réglementation en fonction du niveau de risque des produits que les clients détenaient précédemment,

Prendre en compte la classification des produits établie par Crédit Agricole SA,

Informers l'ensemble des clients détenteurs d'un contrat titres de leur classification et des nouvelles obligations de la banque,

Elaborer et mettre en ligne une nouvelle politique d'exécution des ordres permettant de justifier au client que son ordre a été exécuté selon le principe de meilleure exécution,

Intégrer sur le poste de travail un diagnostic Epargne dans le cadre de l'évaluation du conseil en investissement et gestion de portefeuille, visant à proposer des produits adéquats. Ce document, signé par le client, est conservé à la fois sous forme papier et sous format électronique.

Procéder à une qualification systématique des nouveaux clients ainsi qu'à la qualification des clients ayant été pré-qualifiés au 1^{er} novembre 2007. Au 30 juin 2010, 57% des anciens clients ont été qualifiés.

Développer des outils de contrôle et de suivi de l'adéquation entre les produits vendus et le profil des clients.

B/ La politique de gestion des conflits d'intérêts développée au sein de la Caisse Régionale, comprend notamment des dispositifs de prévention et des procédures de traitement des cas avérés de conflits d'intérêts. Elle est accessible ainsi qu'un tableau historique des conflits d'intérêts déclarés à l'ensemble du personnel via le site Intranet de la Caisse régionale. Cette politique a aussi été mise à disposition du public sur le site « Banque en ligne ».

C/ Dans le cadre du respect de la directive européenne 2003/6 du 28 janvier 2003 sur les opérations d'initiés et les manipulations de marché, la Caisse régionale s'est dotée d'un logiciel permettant la détection des délits d'initiés potentiels en identifiant les événements de marché et la recherche des transactions importantes en anticipation. Pour les opérations réalisées et analysées depuis janvier 2010, aucun délit d'initié n'a été détecté.

Mise en conformité des dossiers clients

L'action pilotée par la Direction des Services Bancaires résulte des dispositions prises par la Commission Bancaire. Elle vise à mettre à jour les justificatifs de domicile, d'identité et la profession de l'ensemble de la clientèle.

Un plan d'action sur 3 ans a été établi. Une équipe dédiée a été constituée. Elle a en charge la numérisation des documents et les actions de relance des clients. Cette équipe a été renforcée par 18 CDD de juin à décembre 2010. Le Service Conformité a en charge le suivi de l'action et le Reporting auprès de Crédit Agricole SA.

Au 30 juin 2010, l'état d'avancement est de 71%

VI TENDANCES RECENTES ET PERSPECTIVES

a. Evènements récents

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est à signaler

b. Perspectives pour le second semestre 2010

Avec des résultats semestriels en progression, la Caisse Régionale Alpes Provence entend poursuivre tout au long du second semestre 2010 son développement commercial au service de son territoire.

Dans le même temps, un projet d'entreprise engagé en début d'année entrera dans une phase de concrétisation au 2nd semestre pour définir les actions permettant de répondre à l'ambition de faire de la banque coopérative un acteur économique majeur « Utile et différent » pour le territoire.

COMPTES CONSOLIDES RESUMES

CADRE GENERAL

Présentation juridique de l'entité

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Alpes Provence est une société coopérative à capital variable régie par le livre V du Code Monétaire et Financier et la Loi Bancaire du 24 janvier 1984 relative au contrôle et à l'activité des établissements de crédit. Elle a son siège social 25 chemin des trois Cyprès 13097 Aix en Provence.

RCS 381 976 448 Aix en Provence Code APE 651 D

Son territoire d'activités couvre les départements de Hautes Alpes, des Bouches du Rhône et de Vaucluse.

Sont rattachés au Crédit Agricole Alpes Provence, 75 Caisses Locales qui constituent des unités distinctes avec une vie juridique propre, 3 filiales immobilières portant les actifs immobiliers d'exploitation de la Caisse Régionale, les fonds dédié CAP Régulier 1, CAP Obligataire, Cap Actions 2, et la filiale SAS Immobilière d'à côté détenant des participations dans des sociétés Agences Immobilières.

Ces sociétés sont toutes consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les Certificats Coopératifs (FR0000044323) émis par la Caisse Régionale Alpes Provence sont cotés sur la place de Paris.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Intérêts et produits assimilés	3.1	291 595	636 266	326 114
Intérêts et charges assimilées	3.1	-180 402	-428 516	-222 809
Commissions (produits)	3.2	104 500	203 555	102 446
Commissions (charges)	3.2	-11 177	-25 395	-11 957
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	1 155	2 609	3 373
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4	18 727	18 644	15 807
Produits des autres activités	3.5	2 919	4 679	2 372
Charges des autres activités	3.5	-2 218	-8 134	-3 149
PRODUIT NET BANCAIRE		225 099	403 708	212 197
Charges générales d'exploitation	3.6	-103 474	-212 253	-103 471
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.7	-6 112	-12 306	-5 995
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		115 513	179 149	102 731
Coût du risque	3.8	-41 643	-113 895	-54 602
RESULTAT D'EXPLOITATION		73 870	65 254	48 129
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence				
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9		15	
Variations de valeur des écarts d'acquisition	2.3		9	9
RESULTAT AVANT IMPOT		73 870	65 278	48 138
Impôts sur les bénéfices	3.10	-15 611	-5 805	-3 752
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
RESULTAT NET		58 259	59 473	44 386
Intérêts minoritaires		2	4	2
RESULTAT NET – PART DU GROUPE		58 257	59 469	44 384

RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Ecarts de conversion				
Actifs disponibles à la vente		(7 178)	169 795	164 422
Instruments dérivés de couverture		521	2 757	7 146
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe, hors entités mises en équivalence		(6 657)	172 552	171 568
QP gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence (1)		-	-	-
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe	3.11	(6 657)	172 552	171 568
Résultat net part du groupe		58 257	59 469	44 384
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du groupe		51 600	232 021	215 952
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part des minoritaires		2	4	2
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		51 602	232 025	215 954

(1) la "QP gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence" est incluse dans les réserves consolidées de la Caisse Régionale

Les montants sont présentés net d'impôts.

BILAN ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2010	31/12/2009
Caisse, banques centrales		67 875	93 462
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	14 316	15 287
Instruments dérivés de couverture		177 447	103 506
Actifs financiers disponibles à la vente	5.2 - 5.4	1 172 306	1 067 077
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5.3 - 5.4	1 629 484	1 045 825
Prêts et créances sur la clientèle	5.3 - 5.4	10 720 454	10 675 676
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		84 911	33 867
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		298 147	299 406
Actifs d'impôts courants et différés		77 683	83 279
Comptes de régularisation et actifs divers		153 200	135 942
Immeubles de placement	5.7	5 662	3 201
Immobilisations corporelles	5.8	76 896	81 563
Immobilisations incorporelles	5.8	84	33
Ecarts d'acquisition	2.3		
TOTAL DE L'ACTIF		14 478 465	13 638 124

BILAN PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2010	31/12/2009
Banques centrales			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	17 682	17 890
Instruments dérivés de couverture		109 212	59 120
Dettes envers les établissements de crédit	5.5	6 799 777	6 708 578
Dettes envers la clientèle	5.5	3 998 130	3 964 410
Dettes représentées par un titre	5.6	1 381 714	876 350
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		145 030	65 547
Passifs d'impôts courants et différés		11 128	
Comptes de régularisation et passifs divers		167 280	164 141
Provisions	5.9	116 965	117 352
Dettes subordonnées	5.6	79 703	78 411
TOTAL DETTES		12 826 621	12 051 799
CAPITAUX PROPRES		1 651 844	1 586 325
Capitaux propres - part du Groupe		1 651 774	1 586 277
Capital et réserves liées		646 874	619 255
Réserves consolidées		932 768	887 022
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		13 875	20 531
Résultat de l'exercice		58 257	59 469
Intérêts minoritaires		70	48
TOTAL DU PASSIF		14 478 465	13 638 124

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital et réserves liées			Capital et réserves consolidées part du Groupe	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat net part du groupe	Total des capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
	Capital	Primes et Réserves consolidées	Elimination des titres auto-détenus						
<i>(en milliers d'Euros)</i>									
Capitaux propres au 1er janvier 2009	272 098	250 170	-306	811 946	-152 021	95 697	1 277 584	47	1 277 631
Augmentation de capital	47 141						47 141		47 141
Variation des titres auto détenus			-33				-33		-33
Dividendes versés en 2009				0		-20 622	-20 622		-20 622
Variation des réserves				75 075		-75 075			0
variation de juste valeur					171 570		171 570		171 570
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	47 141	0	-33	75 075	171 570	-95 697	198 056	0	26 486
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat du 1er semestre 2009				0		44 384	44 384		44 384
Autres variations				0			0		0
Capitaux propres au 30 juin 2009	319 239	250 170	-339	887 021	19 549	44 384	1 520 024	47	1 520 071
Augmentation de capital	50 270						50 270		50 270
Variation des titres auto détenus			-84				-84		-84
variation de juste valeur					982		982		982
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	50 270	0	-84	0	982	0	51 168	0	51 168
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat du 2ème semestre 2009				0		15 085	15 085		15 085
Autres variations				0			0	1	1
Capitaux propres au 31 décembre 2009	369 509	250 170	-423	887 021	20 531	59 469	1 586 277	48	1 586 325
Capitaux propres au 1er janvier 2010	369 509	250 170	-423	887 021	20 531	59 469	1 586 277	48	1 586 325
Augmentation de capital	27 564						27 564	20	27 584
Variation des titres auto détenus			55				55		55
Dividendes versés en 2010				0		-13 722	-13 722		-13 722
Variation des réserves				45 747		-45 747			
variation de juste valeur					-6 657		-6 657		-6 657
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	27 564	0	55	45 747	-6 657	-59 469	7 240	20	7 260
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat au 30/06/2010				0		58 257	58 257	2	58 259
Autres variations				0			0	0	0
Capitaux propres au 30 juin 2010	397 073	250 170	-368	932 768	13 874	58 257	1 651 774	70	1 651 844

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	1er semestre 2010	1er semestre 2009	2009
Résultat avant impôts	73 870	48 138	63 170
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	6 182	6 045	12 404
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		-9	-9
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	38 270	55 773	121 009
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence			779
Résultat net des activités d'investissement			3 472
Résultat net des activités de financement	1 722	1 722	3 472
Intérêts courus non échus	5 681	8 648	515
Autres mouvements	28 715	-5 618	-1 346
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	80 570	66 561	136 824
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	-683 877	-312 813	-429 426
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-52 949	-215 615	-66 639
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers (4)	482 977	274 895	115 331
Flux liés aux opérations affectant des actifs disponibles à la vente	-112 676	-60 092	-89 550
Flux liés aux opérations affectant des actifs détenus jusqu'à l'échéance	88	-73 574	-75 741
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-12 851	-18 050	31 636
Flux liés aux opérations affectant des immeubles de placement	-2 531		-727
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence (1)			
Impôts versés	559	19 707	5 234
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-381 260	-385 542	-509 882
TOTAL Flux net de trésorerie généré par l'activité OPERATIONNELLE (A)	-226 820	-270 843	-309 888
Flux liés aux participations (2)	-741	-3 544	-22 836
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-1 496	-2 806	-14 477
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)	-2 237	-6 350	-37 313
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (3)	13 915	36 521	86 790
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	-430	-430	-3 472
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations de FINANCEMENT (C)	13 485	36 091	83 318
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)			
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B+ C + D)	-215 572	-241 102	-263 883
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	116 294	380 177	380 177
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	93 405	100 284	100 284
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	22 889	279 893	279 893
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	-99 278	139 075	116 294
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	67 831	76 319	93 405
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	-167 109	62 756	22 889
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	-215 572	-241 102	-263 883

* composé du solde net des postes "Caisses et banques centrales", hors intérêts courus (y compris trésorerie des entités reclassées en activités destinées à être cédées)

** composé du solde des postes "comptes ordinaires débiteurs sains et comptes et prêts au jour le jour sains" tel que détaillés en note 5.3 et des postes "comptes ordinaires créditeurs et comptes et emprunts au jour le jour" tel que détaillés en note 5.5 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole)

(1) Pas de société mise en équivalence au niveau du Groupe Alpes Provence.

(2) Cette ligne recense les effets nets sur la trésorerie des acquisitions et des cessions de titres de participation. Au cours du premier semestre 2010, l'impact net des acquisitions sur la trésorerie de la Caisse Régionale s'élève à 741 K€, portant notamment sur les opérations suivantes :

Prise de participation au sein de CA INOVE : 151 K€

Prise de participation au sein de CTCAM : 815 K€

(3) Le flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires comprend le paiement des dividendes versés par la Caisse Régionale à ses actionnaires, à hauteur de 13,7 M€ pour le premier semestre 2010.

(4) Le flux de trésorerie lié aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers provient des émissions de Titres de créances négociables.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES

1. *Principes et Méthodes applicables dans le Groupe*

Les comptes consolidés intermédiaires résumés de la Caisse Régionale Alpes Provence au 30 juin 2010 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisés par le groupe Crédit Agricole pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2009 établis, en application du règlement CE n° 1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Ces normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2010 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2010. Celles-ci portent sur :

- l'amendement annuel visant à améliorer la norme IFRS 5, issu du règlement du 23 janvier 2009 (CE n° 70-2009), relatif aux filiales faisant l'objet d'un plan de vente entraînant la perte de contrôle, et l'amendement de la norme IFRS 1 qui en découle ;
- la révision de la norme IAS 27 issue du règlement du 3 juin 2009 (CE n° 494/2009), relative aux états financiers consolidés et individuels ;
- la révision de la norme IFRS 3 issue du règlement du 3 juin 2009 (CE n° 495/2009), relative aux regroupements d'entreprises ;
- l'amendement de la norme IAS 39, issu du règlement du 15 septembre 2009 (CE n° 839/2009), relatif aux éléments éligibles à la couverture et qui apporte notamment des clarifications quant à l'application de la comptabilité de couverture à la composante inflation des instruments financiers ;
- la révision de la norme IFRS 1 issue du règlement du 25 novembre 2009 (CE n° 1136/2009) et l'amendement issu du règlement du 23 juin 2010 (UE n° 550/2010), relatifs à la première adoption des normes internationales ;
- Les amendements annuels visant à améliorer et clarifier 10 normes et 2 interprétations et issus du règlement du 23 mars 2010 (UE n° 243/2010) ;
- l'amendement de la norme IFRS 2, issu du règlement du 23 mars 2010 (UE n° 244/2010), relative aux paiements fondés sur des actions et qui incorpore en s'y substituant les interprétations IFRIC 8 et IFRIC 11 ;
- l'interprétation IFRIC 12 issue du règlement du 25 mars 2009 (CE n° 254/2009), relative aux accords de concession de services, et qui ne concerne pas les activités du Groupe ;
- l'interprétation IFRIC 16 issue du règlement du 4 juin 2009 (CE n° 460/2009), relative aux couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger ;

- l'interprétation IFRIC 15 issue du règlement du 22 juillet 2009 (CE n° 636/2009), relative aux contrats de construction de biens immobiliers traités dans les normes IAS 11, contrats de construction, et IAS18, produits des activités ordinaires ;
- l'interprétation IFRIC 17 issue du règlement du 26 novembre 2009 (CE n° 1142/2009), relative à la distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires ;
- l'interprétation IFRIC 18 issue du règlement du 27 novembre 2009 (CE n° 1164/2009), relative au transfert d'actifs provenant de clients, et qui ne concerne pas les activités du Groupe.

L'application de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur la période, à l'exception, le cas échéant, de la révision des normes IAS 27 et IFRS 3.

En effet, l'application prospective de la révision des normes IAS 27 et IFRS 3 aux opérations d'acquisitions effectives à compter du 1^{er} janvier 2010 entraîne un changement de méthode comptable pour le Groupe. Les principaux points concernent :

- l'évaluation initiale des intérêts minoritaires : elle peut se faire, au choix de l'acquéreur, de deux manières :
 - à la juste valeur à la date d'acquisition ;
 - à la quote-part dans les actifs et passifs identifiables de l'acquire réévalués à la juste valeur.

Cette option est exercable acquisition par acquisition ;

- les frais d'acquisition : ils ne peuvent plus être activés au sein du goodwill et doivent obligatoirement être comptabilisés en charges en totalité. Dès lors que l'opération a de très fortes probabilités de se réaliser, ils sont enregistrés dans le poste "gains ou pertes nets sur autres actifs", sinon ils sont enregistrés dans le poste "charges générales d'exploitation" ;
- certaines opérations doivent être désormais comptabilisées séparément du regroupement d'entreprises ;
- les modalités de comptabilisation des prises de contrôle par étape ou des cessions partielles entraînant la perte de contrôle ;
- le rattachement des clauses d'ajustement de prix, lorsqu'elles sont des instruments financiers, aux dispositions de la norme IAS 39.

Au cours du 1^{er} semestre 2010, la Caisse Régionale Alpes Provence n'a pas effectué d'opération susceptible d'être concernée par ce changement de méthode comptable.

Par ailleurs, il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le Groupe, sauf mention spécifique. Ceci concerne en particulier :

- l'amendement de la norme IAS 32, issu du règlement du 23 décembre 2009 (UE n° 1293/2009), relatif au classement des émissions de droit. Cet amendement sera appliqué pour la première fois au 1^{er} janvier 2011 ;
- l'amendement des normes IFRS 1 et IFRS 7, issu du règlement du 30 juin 2010 (UE n° 574/2010), relatif à des exemptions de fournir des informations comparatives sur les instruments financiers

pour les premiers adoptants. Cet amendement sera appliqué pour la première fois au 1^{er} janvier 2011.

Le Groupe n'attend pas d'effet significatif de ces applications sur son résultat et sa situation nette.

Les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2010.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2009 de la Caisse Régionale Alpes Provence et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances de la Caisse Régionale Alpes Provence sont reproduites dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, les régimes de retraites et autres avantages sociaux futurs, les dépréciations durables de titres disponibles à la vente et détenus à maturité, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

2. Périmètre de consolidation – parties liées

Le périmètre de consolidation au 30 juin 2010 est présenté de façon détaillée à la fin des notes annexes en note 10.

2.1. Evolutions du périmètre de consolidation de l'exercice

✓ Sociétés nouvellement consolidées au 30 juin 2010

- 1) Sociétés entrées dans le périmètre soit par création, soit du fait de leur acquisition ou d'un complément d'acquisition de leurs titres, soit du fait d'un franchissement du seuil de signification :
Créations :
Fonds Dédié CAP Actions 2 en juin 2010, doté d'un capital total de 30.010.000 € dont 30.000.000 € détenus par la Caisse Régionale Alpes Provence
Fonds Dédié CAP Obligataire en juin 2010, doté d'un capital total de 30.010.000 € dont 30.000.000 € détenus par la Caisse Régionale Alpes Provence.

✓ Sociétés sorties du périmètre au 30 juin 2010

Aucune société n'est sortie du périmètre de consolidation au cours de la période.

✓ Changement de dénomination sociale :

Le fonds dédié anciennement dénommé « CAP Actions » a pris la dénomination de « CAP Régulier 1 » au cours de la période.

2.2. Principales opérations externes réalisées au cours du semestre

Aucune opération n'est à signaler sur la période.

2.3. Parties liées

Les parties liées à la Caisse Régionale Alpes Provence sont les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation, les entités assurant la gestion interne des engagements en matière de retraites, préretraites et indemnités de fin de carrière, ainsi que les principaux dirigeants du groupe.

Sont décrites ci-après les transactions conclues avec les parties liées au cours du 1^{er} semestre 2010 :

- Relations Caisses Locales – Caisse Régionale
Les 75 Caisses Locales détiennent 4 843 059 parts sociales sur le capital de la Caisse Régionale pour un montant global de 73,8 millions €. Le montant des comptes courants bloqués à la Caisse Régionale s'élève à 156,6 millions €.
- Relation Filiales immobilières – Caisse Régionale
Le montant des titres de participation détenus par la Caisse Régionale sur les trois sociétés consolidées (Les Fauvins, Caap Immo et Caap Immo 4) s'élève à 18,7 millions €. Le montant des re facturations de loyers par les filiales représente 0,503 million €
- Relation Fonds dédié Cap Régulier 1 – Caisse Régionale
Créé en avril 2006, le capital du Fonds dédié Cap Régulier 1 n'a pas varié sur la période. Le montant du capital s'élève donc au 30 juin 2009 à 39,55 millions €, dont 39,54 millions € détenus par la Caisse Régionale.
- Relation Fonds Dédié CAP Actions 2 – Caisse Régionale
Créé en Juin 2010, le capital du fonds dédié Cap Actions 2 s'élève à 30,01 millions € dont 30 millions € détenus par la Caisse Régionale Alpes Provence.
- Relation Fonds Dédié CAP Obligataire – Caisse Régionale
Créé en Juin 2010, le capital du fonds dédié Cap Obligataire s'élève à 30,01 millions € dont 30 millions € détenus par la Caisse Régionale Alpes Provence
- Relation SAS Immobilière d'à côté – Caisse Régionale
La SAS Immobilière d'à côté a été créée en mai 2008, avec un capital social de 20 millions €, intégralement détenu par la Caisse Régionale de crédit agricole Alpes Provence. Son objet est la prise de participation majoritaire dans toute société. Le montant des participations prises par SAS Immobilière d'à côté s'élève au 30 juin 2010 à 4,894 millions €.
- Relations filiales du Groupe CA – Caisse Régionale
SAS Rue la Boétie :
 - Réalisation d'une avance en compte courant d'associé en juin 2010 d'un montant de 11,834 millions €.
 - La Caisse Régionale a perçu en juin 2010 un acompte sur dividende de 17,031 millions € de la SAS Rue la Boétie.**SAS SACAM Développement :**
 - La Caisse régionale a perçu en juin 2010 un dividende de 0,317 million € de la SAS SACAM Développement

Ces soldes sont éliminés lors de la préparation des traitements de consolidation. L'ensemble des transactions réalisées avec ces parties liées est conclu à des conditions normales.

3. Notes relatives au compte de résultat

3.1. Produits et Charges d'intérêts

(en milliers d'euros)	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Sur opérations avec les établissements de crédit	6 089	11 780	5 794
Sur opérations internes au Crédit Agricole	10 967	36 179	18 154
Sur opérations avec la clientèle	223 070	467 423	239 889
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente			
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	7 576	14 433	6 765
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	43 893	105 951	55 012
Sur opérations de location-financement			
Autres intérêts et produits assimilés		500	500
Produits d'intérêts (1) (2)	291 595	636 266	326 114
Sur opérations avec les établissements de crédit	-5 651	-10 793	-5 242
Sur opérations internes au Crédit Agricole	-92 519	-227 989	-122 154
Sur opérations avec la clientèle	-33 214	-66 882	-33 015
Sur dettes représentées par un titre	-6 646	-40 415	-19 328
Sur dettes subordonnées	-1 722	-3 472	-1 722
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	-40 650	-78 965	-41 348
Sur opérations de location-financement			
Autres intérêts et charges assimilées			
Charges d'intérêts	-180 402	-428 516	-222 809

(1) dont 6 907 milliers d'euros sur créances dépréciées individuellement au 30 juin 2010 contre 13 459 milliers d'euros au 31 décembre 2009 et 7 581 milliers d'euros au 30 juin 2009

(2) dont 1 281 milliers d'euros au 30 juin 2010 correspondant à des bonifications reçues de l'Etat, contre 2 696 milliers d'euros au 31 décembre 2009 et 1 339 milliers d'euros au 30 juin 2009

3.2. Commission nettes

(en milliers d'euros)	30/06/2010			31/12/2009			30/06/2009		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	456	-52	404	954	-111	843	458	-233	225
Sur opérations internes au Crédit Agricole	13 195	-5 820	7 375	23 688	-14 745	8 943	11 858	-6 813	5 045
Sur opérations avec la clientèle	24 572	-269	24 303	49 850	-597	49 253	24 919	-59	24 860
Sur opérations sur titres		-22	-22		54	54		-42	-42
Sur opérations de change	76	-6	70	210	-13	197	94	-7	87
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	2 076	-350	1 726	4 270	-720	3 550	2 101	-322	1 779
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers (1)	62 314	-4 639	57 675	120 471	-9 101	111 370	61 159	-4 453	56 706
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	1 811	-19	1 792	4 112	-54	4 058	1 857	-28	1 829
Produits nets des commissions	104 500	-11 177	93 323	203 555	-25 287	178 268	102 446	-11 957	90 489

(1) Au 30/06/2010 comme au 31/12/2009, les commissions d'assurance jusque là affectées à la ligne "autres produits (charges) nets" de la rubrique "produits et charges nets des autres activités" (note 3.5) ont été réaffectées à la ligne "commissions sur moyens de paiements et autres prestations de services bancaires et financiers". Le montant net de ces commissions s'élève à 18 219 milliers d'euros au 30/06/2010, 37 133 milliers d'euros au 31/12/2009 et 19 462 milliers d'euros au 30/06/2009

3.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Dividendes reçus			
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature	498	191	550
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par option	645	1 526	2 566
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	189	1 250	424
Résultat de la comptabilité de couverture	-177	-358	-177
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	1 155	2 609	3 363

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/2010		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	353	-353	0
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	42	-311	-269
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	311	-42	269
Couvertures de flux de trésorerie	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	131 421	-131 598	-177
Variations de juste valeur des éléments couverts	51 491	-79 930	-28 439
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	79 930	-51 668	28 262
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	0	0	0
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			0
Total résultat de la comptabilité de couverture	131 774	-131 951	-177

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2009		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	3 209	-3 210	-1
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	1 402	-1 808	-406
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	1 807	-1 402	405
Couvertures de flux de trésorerie	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	178 684	-179 041	-357
Variations de juste valeur des éléments couverts	90 218	-88 466	1 752
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	88 466	-90 575	-2 109
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	0	0	0
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			0
Total résultat de la comptabilité de couverture	181 893	-182 251	-358

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2009		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	2 137	-2 138	-1
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	1 241	-897	344
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures) (1)	896	-1 241	-345
Couvertures de flux de trésorerie	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	103 220	-103 396	-176
Variations de juste valeur des éléments couverts	54 247	-48 973	5 274
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	48 973	-54 423	-5 450
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	0	0	0
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			0
Total résultat de la comptabilité de couverture	105 357	-105 534	-177

3.4. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Dividendes reçus	17 472	22 516	16 950
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres à revenu variable)			-33
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente *	1 294	-3 451	-1 110
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres de capitaux propres)	-39	-99	
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur prêts et créances		-322	
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	18 727	18 644	15 807

* hors résultat de cession sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement mentionnés en note 3.8

3.5. Produits et charges nets des autres activités

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation		234	
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrats d'assurance			
Autres produits nets de l'activité d'assurance			
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance			
Produits nets des immeubles de placement	-70	-104	-50
Autres produits (charges) nets (1)	771	-3 585	-727
Produits (charges) des autres activités	701	-3 455	-777

(1) au 30/06/2010 comme au 31/12/2009, les commissions d'assurance jusque là affectées à la ligne "autres produits (charges) nets" ont été réaffectées à la ligne "commissions sur moyens de paiements et autres prestations de services bancaires et financiers" de la rubrique "commissions nettes" (note 3.2). Le montant net de ces commissions s'élève à 18 219 millions d'euros au 30/06/2010, à 37 133 millions d'euros au 31/12/2009 et à 19 462 millions d'euros au 30/06/2009

3.6. Charges générales d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Charges de personnel	63 989	129 564	62 611
Impôts et taxes	3 667	6 501	3 162
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	35 818	76 188	37 698
Charges d'exploitation	103 474	212 253	103 471

Détail des charges de personnel

² <i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Salaires et traitements	35 680	72 912	35 585
Cotisation au titre des retraites (régimes à cotisations définies)	3 880	7 898	3 937
Cotisation au titre des retraites (régimes à prestations définies)	30	1 413	30
Autres charges sociales	14 059	28 254	13 764
Intéressement et participation	5 425	8 265	4 565
Impôts et taxes sur rémunération	4 915	10 822	4 730
Total charges de personnel	63 989	129 564	62 611

3.7. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

(en milliers d'euros)	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Dotations aux amortissements	6 268	12 877	6 300
- immobilisations corporelles	6 205	12 681	5 656
- immobilisations incorporelles	63	196	644
Dotations aux dépréciations	-156	-571	-305
- immobilisations corporelles	-156	-533	-267
- immobilisations incorporelles		-38	-38
Total	6 112	12 306	5 995

3.8. Coût du risque

(en milliers d'euros)	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Dotations aux provisions et aux dépréciations	-126 669	-259 288	-119 630
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	-107 130	-195 965	-111 127
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs			
Engagements par signature	-89	-2 917	-116
Risques et charges	-19 450	-60 406	-8 387
Reprises de provisions et de dépréciations	85 128	143 575	64 223
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	69 795	130 814	57 425
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs	0	43	
Engagements par signature	2 767	2 300	
Risques et charges	12 566	10 418	6 798
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	-41 541	-115 713	-55 407
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement			
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	-485	-843	-467
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables dépréciés			
Récupérations sur prêts et créances amortis	794	2 765	1 272
Décotes sur crédits restructurés	-9		
Pertes sur engagements par signature			
Autres pertes	-402	-104	
Coût du risque	-41 643	-113 895	-54 602

3.9. Gains ou pertes nets sur autres actifs

(en milliers d'euros)	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	0	15	0
Plus-values de cession		15	
Moins-values de cession			
Titres de capitaux propres consolidés	0	0	0
Plus-values de cession			
Moins-values de cession			
Gains ou pertes sur autres actifs	0	15	0

3.10. Impôts

Charge d'impôt :

(en milliers d'euros)	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Charge d'impôt courant	-18 745	-3 495	-906
Charge d'impôt différé	3 134	-2 310	-2 846
Charge d'impôt de la période	-15 611	-5 805	-3 752

Réconciliation du taux d'impôt théorique avec le taux d'impôt constaté

Au 30/06/2010

	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	73 870	34,43%	25 433
Effet des différences permanentes			-4 859
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			1 778
Effet des autres éléments			-6 741
Taux et charge effectif d'impôt		21,13%	15 611

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle) des bénéfices taxables en France au 30 juin 2010

Au 31/12/2009

	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	65 278	34,43%	22 475
Effet des différences permanentes			-4 212
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			-6 809
Effet des autres éléments			-5 649
Taux et charge effectif d'impôt		8,89%	5 805

Au 30/06/2009

	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	48 129	34,43%	16 571
Effet des différences permanentes			-4 211
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			-3 990
Effet des autres éléments			-4 618
Taux et charge effectif d'impôt		7,80%	3 752

3.11. Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période, net d'impôts.

	gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			Total des gains / pertes comptabilisés directement en capitaux propres hors QP des entités mises en équivalence	Quote part des gains/pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence
	Liés aux écarts de conversion	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente (1)	Variation de juste valeur des dérivés de couverture		
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Variation de juste valeur		164 422	7 146	171 568	
Transfert en compte de résultat				0	
Variation de l'écart de conversion				0	
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2009 (part du Groupe)	0	164 422	7 146	171 568	0
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2009 (part minoritaire)				0	
Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2009 (1)	0	164 422	7 146	171 568	0

Variation de juste valeur		169 795	2 757	172 552	
Transfert en compte de résultat				0	
Variation de l'écart de conversion				0	
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2009 (part du Groupe)	0	169 795	2 757	172 552	0
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2009 (part minoritaire)				0	
Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2009 (1)	0	169 795	2 757	172 552	0

Variation de juste valeur		-7 178	521	-6 657	
Transfert en compte de résultat				0	
Variation de l'écart de conversion				0	
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2010 (part du Groupe)	0	-7 178	521	-6 657	0
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2010 (part minoritaire)				0	
Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2010 (1)	0	-7 178	521	-6 657	0

(1) les données "total des gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs disponibles à la vente" se décomposent comme suit

	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Montant brut	27 011	33 907	26 685
Impôt	(5 727)	(5 447)	(3 595)
Total net	21 284	28 460	23 090

4. Informations sectorielles

La Caisse Régionale Alpes Provence exerce en France le métier de Banque de proximité. Les tableaux de formation du résultat ne sont donc pas ventilés selon d'autres critères.

Une activité de gestion immobilière, gestion de biens, transaction et syndic, a été créée par la Caisse régionale Alpes Provence en 2008.

Cette activité n'a pas d'impact significatif dans le bilan ni dans le résultat.

Le montant de la participation détenue par la Caisse Régionales Alpes Provence dans cette société s'élève à 20 millions €.

5. Notes relatives au bilan

5.1. Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	30/06/2010	31/12/2009
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	3 544	3 233
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	10 772	12 054
Valeur au bilan	14 316	15 287
<i>Dont Titres prêtés</i>		

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

(en milliers d'euros)	30/06/2010	31/12/2009
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Titres reçus en pension livrée		
Titres détenus à des fins de transaction	268	323
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe	268	323
- Actions et autres titres à revenu variable		
Instruments dérivés	3 276	2 910
Valeur au bilan	3 544	3 233

Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

(en milliers d'euros)	30/06/2010	31/12/2009
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte		
Titres à la juste valeur par résultat sur option	10 772	12 054
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe	10 772	12 054
- Actions et autres titres à revenu variable		
Valeur au bilan	10 772	12 054

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	30/06/2010	31/12/2009
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	17 682	17 890
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Valeur au bilan	17 682	17 890

Passifs financiers détenus à des fins de transaction

(en milliers d'euros)	30/06/2010	31/12/2009
Titres vendus à découvert		
Dettes représentées par un titre		
Titres donnés en pension livrée		
Dettes envers la clientèle		
Dettes envers les établissements de crédit		
Instruments dérivés	17 682	17 890
Valeur au bilan	17 682	17 890

5.2. Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente

(en milliers d'euros)	30/06/2010			31/12/2009		
	Juste valeur	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres	Juste valeur	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres
Effets publics et valeurs assimilées						
Obligations et autres titres à revenu fixe	482 758	16 198	1	380 258	15 129	
Actions et autres titres à revenu variable	106 877	6 373		96 026	7 428	1 193
Titres de participation non consolidés	582 671	8 948	4 507	590 793	13 777	1 234
Créances disponibles à la vente						
Créances rattachées						
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente	1 172 306	31 519	4 508	1 067 077	36 334	2 427
Impôts		-5 727	0		-5 446	0
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs financiers disponibles à la vente (net d'IS)		25 792	4 508		30 888	2 427

5.3. Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

Prêts et créances sur les établissements de crédit

(en milliers d'euros)	30/06/2010	31/12/2009
Etablissements de crédit		
Comptes et prêts	211 374	192 046
dont comptes ordinaires débiteurs sains	211 374	192 046
dont comptes et prêts au jour le jour sains		
Valeurs reçues en pension		
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés	9 250	10 933
Titres non cotés sur un marché actif		
Autres prêts et créances		
Total	220 624	202 979
Créances rattachées	17	55
Dépréciations		
Valeur nette	220 641	203 034
Opérations internes au Crédit Agricole		
Comptes ordinaires	24 303	26 935
Comptes et avances à terme	1 353 311	786 569
Titres non cotés sur un marché actif		
Prêts subordonnés	19 800	19 800
Total	1 397 414	833 304
Créances rattachées	11 429	9 487
Dépréciations		
Valeur nette	1 408 843	842 791
Valeur au bilan	1 629 484	1 045 825

Prêts et créances sur la clientèle

	30/06/2010	31/12/2009
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Opérations avec la clientèle		
Créances commerciales	11 419	9 140
Autres concours à la clientèle	10 718 310	10 654 399
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés	60 600	60 600
Titres non cotés sur un marché actif	3 239	3 239
Créances nées d'opérations d'assurance directe		
Créances nées d'opérations de réassurance		
Avances en comptes courants d'associés	156 804	143 482
Comptes ordinaires débiteurs	83 117	80 707
Total	11 033 489	10 951 567
Créances rattachées	87 144	90 586
Dépréciations	400 179	366 477
Valeur nette	10 720 454	10 675 676
Opérations de location financement		
Location financement immobilier		
Location financement mobilier, location simple et opérations assimilées		
Total	0	0
Créances rattachées		
Dépréciations		
Valeur nette	0	0
Valeur au bilan	10 720 454	10 675 676

Créances apportées en garantie :

Au cours du 1^{er} semestre 2010, la Caisse Régionale a apporté 2.631.935 K€ de créances en garantie dans le cadre de la participation du groupe Crédit Agricole à différents mécanismes de refinancement, contre 2.438.260 K€ en 2009. La Caisse Régionale conserve l'intégralité des risques et avantages associés à ces créances.

En particulier, la Caisse Régionale Alpes Provence a apporté :

- 1.111.580 K€ de créances à Crédit Agricole S.A. dans le cadre des opérations de refinancement du Groupe auprès de la Banque Centrale Européenne, contre 1.036.541 K€ en 2009 ;
- 601.520 K€ de créances à Crédit Agricole S.A. dans le cadre du dispositif SFEF (Société de Financement de l'Economie Française), contre 621.893 K€ en 2009 ;
- 918.835 K€ de créances à Crédit Agricole S.A. ou à d'autres partenaires du Groupe dans le cadre de divers mécanismes de refinancement, contre 779.826 K€ en 2009.

Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique (hors opérations avec le crédit agricole)

	30/06/2010			
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Administrations centrales				0
Etablissements de crédit	1 629 484			1 629 484
Institutions non établissements de crédit	1 063 579	3 588	1 136	1 062 443
Grandes entreprises	2 057 601	156 367	86 669	1 970 932
Clientèle de détail	7 912 309	184 826	148 253	7 764 056
Total *	12 662 973	344 781	236 058	12 426 915
Créances rattachées nettes				47 825
Dépréciations sur base collective				124 802
Valeurs au bilan				12 349 938

* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 9 877 milliers d'euros

	31/12/2009			
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Administrations centrales				0
Etablissements de crédit	1 036 283			1 036 283
Institutions non établissements de crédit	1 092 697	1 040	1 040	1 091 657
Grandes entreprises	2 093 817	101 340	81 726	2 012 091
Clientèle de détail	7 765 053	188 353	118 093	7 646 960
Total *	11 987 850	290 733	200 859	11 786 991
Créances rattachées nettes				63 377
Dépréciations sur base collective				128 867
Valeurs au bilan				11 721 501

* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 10 533 milliers d'euros

5.4. Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2009	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2010
Créances sur les établissements de crédit							0
Créances sur la clientèle	366 477		114 513	-80 811			400 179
dont dépréciations collectives	128 867		30 689	-34 754			124 802
Opérations de location financement							0
Titres détenus jusqu'à l'échéance							0
Actifs financiers disponibles à la vente	1 048		39				1 087
Autres actifs financiers	32			-14			18
Total des dépréciations d'actifs financiers	367 557	0	114 552	-80 825	0	0	401 284

5.5. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Dettes envers les établissements de crédit

(en milliers d'euros)	30/06/2010	31/12/2009
Etablissements de crédit		
Comptes et emprunts	225 357	207 032
dont comptes ordinaires créditeurs	225 352	196 092
dont comptes et emprunts au jour le jour		
Valeurs données en pension		
Titres donnés en pension livrée		
Sous-total	225 357	207 032
Dettes rattachées	13	44
Total	225 370	207 076
Opérations internes au Crédit Agricole		
Comptes ordinaires créditeurs	177 434	
Comptes et avances à terme	6 382 590	6 490 515
Sous-total	6 560 024	6 490 515
Dettes rattachées	14 383	10 987
Total	6 574 407	6 501 502
Valeur au bilan	6 799 777	6 708 578

Dettes envers la clientèle

(en milliers d'euros)	30/06/2010	31/12/2009
Comptes ordinaires créditeurs	2 607 685	2 518 792
Comptes d'épargne à régime spécial	38 067	33 265
Autres dettes envers la clientèle	1 315 234	1 375 316
Titres donnés en pension livrée		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		
Dettes nées d'opérations de réassurance		
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques		
Total	3 960 986	3 927 373
Dettes rattachées	37 144	37 037
2 Valeur au bilan	3 998 130	3 964 410

5.6. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

(en milliers d'euros)	30/06/2010	31/12/2009
Dettes représentées par un titre		
Bons de caisse	235	252
Titres du marché interbancaire		
Titres de créances négociables	1 372 765	867 480
Emprunts obligataires		
Autres dettes représentées par un titre		
Total	1 373 000	867 732
Dettes rattachées	8 714	8 618
Valeur au bilan	1 381 714	876 350
Dettes subordonnées		
Dettes subordonnées à durée déterminée	77 637	77 637
Dettes subordonnées à durée indéterminée		
Dépôt de garantie à caractère mutuel		
Titres et emprunts participatifs		
Total	77 637	77 637
Dettes rattachées	2 066	774
Valeur au bilan	79 703	78 411

5.7. Immeubles de placement

(en milliers d'euros)	31/12/2009	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30/06/2010
Valeur brute	4 072		2 531				6 603
Amortissements et dépréciations	-871		-70				-941
Valeur au bilan	3 201	0	2 461	0	0	0	5 662

5.8. Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)

(en milliers d'euros)	31/12/2009	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30/06/2010
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	212 041		3 091	-1 741			213 391
Amortissements & Dépréciations (1)	-130 478		-6 205	188			-136 495
Valeur au bilan	81 563	0	-3 114	-1 553	0	0	76 896
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	10 181		114				10 295
Amortissements & Dépréciations	-10 148		-63				-10 211
Valeur au bilan	33	0	51	0	0	0	84

5.9. Provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2009	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2010
Risques sur les produits épargne logement	8 580		1 290		-1 010			8 860
Risques d'exécution des engagements par signature	2 614		89		-2 767		1 249	1 185
Risques opérationnels	15 284		88	-1 746				13 626
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	3 930		1 049	-422	-54			4 503
Provision pour charges de retraite	1 249						-1 249	0
Litiges divers	11 741		423	-566	-600			10 998
Litiges fiscaux	245							245
Participations								0
Restructurations								0
Autres risques	73 709		19 306	-3 285	-12 182			77 548
Total	117 352	0	22 245	-6 019	-16 613		0	116 965

Provision épargne logement :

Encours collectés au titre des comptes et plans d'épargne-logement sur la phase d'épargne

En milliers d'euros	30/06/2010	31/12/2009
Plans d'épargne-logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans	462 851	383 117
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	588 783	595 773
Ancienneté de plus de 10 ans	367 249	372 680
Total plans d'épargne-logement	1 418 883	1 351 570
Total comptes épargne-logement	219 772	221 746
Total encours collectés au titre des contrats épargne-logement	1 638 655	1 573 316

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007

Les encours de collecte sont des encours sur base d'inventaire à fin mai 2010 pour les données au 30 juin 2010 et à fin novembre 2009 pour les données au 31 décembre 2009, et hors prime d'état

Encours de crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

En milliers d'euros	30/06/2010	31/12/2009
Plans d'épargne-logement :	31 181	16 642
Comptes épargne-logement :	14 344	33 201
Total encours de crédits en vie octroyés au titre des contrats épargne-logement	45 525	49 843

Provision au titre des comptes et plans d'épargne-logement

En milliers d'euros	30/06/2010	31/12/2009
Plans d'épargne-logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans		
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	1 520	940
Ancienneté de plus de 10 ans	3 990	3 540
Total plans d'épargne-logement	5 510	4 480
Total comptes épargne-logement	3 350	4 100
Total provision au titre des contrats épargne-logement	8 860	8 580

5.10. Capitaux propres

➤ Composition du capital au 30 juin 2010

Au 30 juin 2010, la répartition du capital et des droits de vote était la suivante :

Répartition du capital de la Caisse régionale	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote
Certificats Coopératifs d'investissements (CCI)	778 475	10,39%	0%
Dont part du Public	769 635		
Dont part Crédit Agricole S.A.			
Dont part Auto-détenue	8 840		
Certificats Coopératifs d'associés (CCA)	1 873 852	25,00%	0%
Dont part du Public			
Dont part Crédit Agricole S.A.	1 873 852		
Parts sociales	4 843 081	64,61%	100%
Dont 75 Caisses Locales	4 843 059		
Dont 21 administrateurs de la CR	21		
Dont Crédit Agricole S.A.	1		
TOTAL	7 495 408	100,00%	100,00%

La valeur nominale des titres est de 15,25 € et le montant total du capital est 114.305 K€

➤ Dividendes

Au titre de l'exercice 2009, l'Assemblée générale de la Caisse Régionale Alpes Provence a approuvé le versement d'intérêts par *part sociale* de 0,43 euro, et par CCI de 2,21 euros.

Dividendes

Année de rattachement du dividende	Par CCI	Par CCA	Par Part Sociale
	Montant Net	Montant Net	Montant Net
2006	4,20	4,20	0,61
2007	4,50	4,50	0,70
2008	4,20	4,20	0,69
2009	2,21	2,21	0,43

Dividendes payés au cours de l'exercice

Les montants relatifs aux dividendes figurent dans le tableau de variation des capitaux propres. Ils s'élèvent à 13.723 milliers d'euros.

6. Engagements de financement et de garantie

(en milliers d'euros)	30/06/2010	31/12/2009
Engagements donnés	1 282 199	1 425 757
Engagements de financement	1 103 376	1 201 851
. Engagements en faveur d'établissements de crédit		
. Engagements en faveur de la clientèle	1 103 376	1 201 851
Ouverture de crédits confirmés	962 179	1 054 976
- Ouverture de crédits documentaires	4 125	4 116
- Autres ouvertures de crédits confirmés	958 054	1 050 860
Autres engagements en faveur de la clientèle	141 197	146 875
Engagements de garantie	178 823	223 906
. Engagements d'ordre d'établissement de crédit	0	0
Confirmations d'ouverture de crédits documentaires		
Autres garanties		
. Engagements d'ordre de la clientèle	178 823	223 906
Cautions, avals, autres garanties	43 541	38 171
Cautions immobilières	20 827	49 019
Garanties financières	55 985	70 744
Autres garanties d'ordre de la clientèle	58 470	65 972
Engagements reçus	3 575 712	2 578 018
Engagements de financement	839 291	371
. Engagements reçus d'établissements de crédit	839 291	371
. Engagements reçus de la clientèle		
Engagements de garantie	2 736 421	2 577 647
. Engagements reçus d'établissements de crédit	558 912	575 348
. Engagements reçus de la clientèle	2 177 509	2 002 299
Garanties reçues des administrations publiques et assimilées	164 136	164 693
Autres garanties reçues	2 013 373	1 837 606

7. Reclassements d'instruments financiers

- La Caisse Régionale Alpes Provence n'a pas procédé à des reclassements d'instruments financiers aux cours de la période.

8. Juste valeur des instruments financiers

8.1. Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût

(en millions d'euros)	30/06/2010		31/12/2009	
	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée
ACTIFS	12 653 747	13 150 191	12 024 108	12 377 087
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 629 484	1 629 484	1 045 825	1 045 825
Prêts et créances sur la clientèle	10 720 454	11 190 892	10 675 676	11 008 099
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	298 147	324 153	299 406	319 962
Immeuble de placement	5 662	5 662	3 201	3 201
PASSIFS	12 259 324	12 564 382	11 627 749	11 868 416
Dettes envers les établissements de crédits	6 799 777	6 975 341	6 708 578	6 839 191
Dettes envers la clientèle	3 998 130	3 998 130	3 964 410	3 964 410
Dettes représentées par un titre	1 381 714	1 511 204	876 350	986 400
Dettes subordonnées	79 703	79 707	78 411	78 415

8.2. Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

- Répartition des instruments financiers à la juste valeur par modèle de valorisation

Actifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris créances rattachées et nets de dépréciation

(en milliers d'euros)	Total 30/06/2010	prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3	Total 31/12/2009	prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	3 544	0	3 544	0	3 233	323	2 910	0
Créances sur les établissements de crédit	0				0			
Créances sur la clientèle	0				0			
Valeurs reçues en pension	0				0			
Titres reçus en pension livrée	0				0			
Titres détenus à des fins de transaction	268	0	268	0	323	323		0
Effets publics et valeurs assimilées	0				0			
Obligations et autres titres à revenu fixe	268		268		323			
Instruments financiers	0				2 910		2 910	
Instruments dérivés	3 276		3 276		0			
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	10 772	10 772	0	0	12 054	12 054	0	0
Créances sur la clientèle	0				0			
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	0				0			
Valeurs reçues en pension	0				0			
Titres reçus en pension livrée	0				0			
Titres à la juste valeur par résultat sur option	10 772	10 772	0	0	12 054	12 054	0	0
Effets publics et valeurs assimilées	0				0			
Obligations et autres titres à revenu fixe	10 772	10 772			12 054			
Actions et autres titres à revenu variable	0				0			
Actifs financiers disponibles à la vente	1 169 494	100 680	1 068 814	0	1 067 077	476 284	590 793	0
Effets publics et valeurs assimilées	0				0			
Obligations et autres titres à revenu fixe	482 758	95 786	386 972		380 258	380 258		
Actions et autres titres à revenu variable	686 736	4 894	681 842		686 819	96 026	590 793	
Créances disponibles à la vente	0				0			
Instruments dérivés de couverture	0				103 506		103 506	
Total actifs financiers valorisés à la juste valeur	1 183 810	111 452	1 072 358	0	1 185 870	488 661	697 209	0

- **Changements de modèles de valorisation**

La Caisse Régionale n'a pas effectué de changements de modèles de valorisation sur la période.

9. **Événements postérieurs à fin de la période intermédiaire**

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est à signaler.

10. **Périmètre de consolidation au 30 juin 2010**

Entités		juin-10					déc-09			
Entités	Description	Evénement	Méthode	% Contrôle	% Intérêt	% Intégration	Méthode	% Contrôle	% Intérêt	% Intégration
81300	ALPES PROVENCE		Mère	100,00	100,00	100,00	Mère	100,00	100,00	100,00
81301	CL ALPES-PROVENCE		Mère	100,00	100,00	100,00	Mère	100,00	100,00	100,00
81303	SCI LES FAUVINS		Globale	99,99	99,99	100,00	Globale	99,99	99,99	100,00
81307	CAAPIMMO 4		Globale	99,00	99,00	100,00	Globale	99,00	99,00	100,00
81309	CAAPIMMO 6		Globale	100,00	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00	100,00
81310	CAP REGULIER 1		Globale	99,97	99,97	100,00	Globale	99,97	99,97	100,00
81311	L'Immobilière d' A Côté		Globale	100,00	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00	100,00
81312	CAP ACTIONS 2	Entrante	Globale	99,97	99,97	100,00				
81313	CAP OBLIGATAIRE	Entrante	Globale	99,97	99,97	100,00				

ATTESTATION DU RESPONSABLE DE L'INFORMATION
CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL ALPES PROVENCE

SOCIETE COOPERATIVE A CAPITAL & PERSONNEL VARIABLES
Capital au 30 juin 2010 114.304.972 €
Siège Social : 25, chemin des trois cyprès – 13097 AIX EN PROVENCE
381 976 448 RCS AIX EN PROVENCE

ATTESTATION DU RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Responsable de l'information relative à la Caisse Régionale

- M Thierry POMARET, Directeur Général de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence,

Attestation du Responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Caisse Régionale et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 5 présente un tableau fidèle des évènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Aix en Provence,

Le 27 Juillet 2010

Le Directeur Général

Thierry POMARET

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.
1, cours Valmy
92923 Paris-La Défense Cedex
SA au Capital de € 5.497.100

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
Régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres

Tour Part-Dieu
129, rue Servient
69326 Lyon Cedex 03
SAS à Capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
Régionale de Versailles

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration dans un contexte économique et des conditions de marché toujours dégradés. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris-La Défense et Lyon, le 28 juillet 2010

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

ERNST & YOUNG et Autres

Pascal Brouard

Philippe Duchêne